ANNEXE M24B

I - Campagnes de mutation des personnels des bibliothèques du 1er semestre 2024

	Premier semestre 2024			
Opérations liées aux campagnes de mutation	Conservateurs et conservateurs généraux	BIB	BIBAS	Magasiniers
- mise en ligne des postes (accès établissement) :	24/01/2024	02/02/2023	02/02/2023	02/02/2023
- saisie des profils de poste par les établissements :	du 24/01/2024 au 05/02/2024			
- saisie des vœux sur POPPEE par les agents souhaitant participer à la mobilité, modifications éventuelles et annulations ; - dépôt au bureau DGRH C2-3 des demandes de détachement et d'intégration :	du 06/02/2024 au 05/03/2024	du 06/02/2024 au 05/03/2024	du 06/02/2024 au 05/03/2024	du 06/02/2024 au 05/03/2024
- saisie des avis sur les départs par les chefs d'établissements :	du 06/02/2024 au 06/03/2024	du 06/02/2024 au 06/03/2024	du 06/02/2024 au 06/03/2024	du 06/02/2024 au 06/03/2024
- saisie des avis sur les arrivées par les chefs d'établissements :	du 07/03/2024 au 25/03/2024			
- remontée par les présidents des fiches justifiant les choix des établissements (annexe M15B) :	du 07/03/2024 au 25/03/2024	du 07/03/2024 au 25/03/2024	du 07/03/2024 au 25/03/2024	du 07/03/2024 au 25/03/2024
- date limite de réception à l'administration centrale des dossiers complets de mutation, de détachement et d'intégration formulées sur papier et transmises par la voie hiérarchique (pièces justificatives):	04/04/2024	04/04/2024	04/04/2024	04/04/2024
- semaine de mise en ligne des résultats :	21 ^{ème} semaine	22 ^{ème} semaine	23 ^{ème} semaine	24 ^{ème} semaine
- date d'effet de l'affectation :	01/09/2024	01/09/2024	01/09/2024	01/09/2024

II - Campagnes de mutation des personnels des bibliothèques du 2nd semestre 2024

	Second semestre 2024		
Opérations liée à la campagne de mutation	Conservateurs et conservateurs généraux		
- mise en ligne des postes (accès établissement) :	02/09/2024		
- saisie des profils de poste par les établissements :	du 02/09/2024 au 09/09/2024		
- saisie des vœux sur POPPEE par les agents souhaitant participer à la mobilité, modifications éventuelles et annulations ; - dépôt au bureau DGRH C2-3 des demandes de détachement et d'intégration :	du 10/09/2024 au 30/09/2024		
- saisie des avis sur les départs par les chefs d'établissements :	du 10/09/2024 au 03/10/2024		
- saisie des avis sur les arrivées par les chefs d'établissements :	du 03/10/2024 au 08/10/2024		
- remontée par les présidents des fiches justifiant les choix des établissements (annexe M15B) :	du 03/10/2024 au 09/10/2024		
- date limite de réception à l'administration centrale des dossiers complets de mutation, de détachement et d'intégration formulées sur papier et transmises par la voie hiérarchique (pièces justificatives) :	11/10/2024		
- semaine de mise en ligne des résultats :	47 ^{ème} semaine		
- date d'effet de l'affectation :	01/01/2025		